



SYNDICAT
DE L'OUEST
LYONNAIS



PRÉPARONS L'AVENIR DE L'OUEST LYONNAIS

RETOUR SUR NOS ACTIONS 2020-2025



Au service du territoire et des habitants de l'Ouest Lyonnais

Les communautés de communes du Pays de L'Arbresle, des Vallons du Lyonnais, du Pays Mornantais et de la Vallée du Garon travaillent ensemble au sein du Syndicat de l'Ouest Lyonnais (SOL) pour améliorer la qualité de vie, soutenir le développement économique, préserver l'environnement et préparer le territoire à relever les grands défis de notre époque.

Grâce à une collaboration étroite avec les collectivités locales, les associations et les entreprises, nous bâtissons l'avenir d'une région dynamique, proche de la métropole lyonnaise, où il fait bon vivre, travailler et investir.

Un esprit de synergie qui a fait ses preuves, comme vous le découvrirez dans ce document, qui dresse un bilan des actions marquantes portées par le SOL ces dernières années et des perspectives pour demain.

Ensemble, nous préparons l'avenir de l'Ouest Lyonnais.

Bonne lecture !



Le SOL c'est...

132 000

HABITANTS
POPULATION MUNICIPALE INSEE 2021

4 COMMUNAUTÉS
DE COMMUNES

41 COMMUNES

1 BUREAU EXÉCUTIF
COMPOSÉ DE 9 ÉLUS

1 COMITÉ SYNDICAL
DE 24 DÉLÉGUÉS ÉLUS

1 ÉQUIPE DE 13 AGENTS





Les mandats passent vite et les projets se succèdent. Alors que nous nous apprêtons à voter notre dernier budget, j'ai souhaité que les services réalisent un état des lieux de ce que nous avons porté ensemble durant ces cinq années. Il n'est pas tant question de bilan de mandat mais plutôt de poser un regard complet sur le chemin parcouru ensemble.

À mes yeux, ce document est l'expression d'un travail important mené dans le respect des communes et des communautés de communes.

Il atteste l'importance des syndicats à condition qu'ils travaillent pour les collectivités et non, en plus des collectivités.

C'est dans le respect de cette condition qu'un syndicat reste conforme aux idées qui ont conduit à sa création.

Je vous remercie du temps et de l'énergie que vous avez réservé à votre mandat au SOL.

Amicalement,

Morgan Griffond,

Président du Syndicat de l'Ouest Lyonnais

LES TEMPS FORTS

Ces cinq dernières années ont été marquées par des avancées majeures pour le territoire mais également pour la vie du syndicat.

Parmi les actions phares :

2021

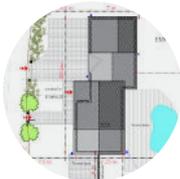
Le Projet Alimentaire Territorial est labellisé.



Bien produire,
bien manger,
ça se cultive!

2022

La dématérialisation des demandes d'autorisation du droit des sols est mise en place.



2023

Le Plan Climat Air Énergie est adopté.



Le SOL présente sa nouvelle identité.



SYNDICAT
DE L'OUEST
LYONNAIS

2024

La nouvelle programmation LEADER est lancée.



2025

Le SCoT est arrêté à l'unanimité.



LE SOL EN ACTIONS !



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

P. 7



ENVIRONNEMENT & CLIMAT

P. 14



ALIMENTATION & AGRICULTURE

P. 21



GESTION FORESTIÈRE

P. 28



VIE DU SYNDICAT

P. 32

Vous pouvez revenir à tout moment sur ce sommaire général, avancer ou reculer, depuis les boutons en bas de page !



Ce document
est interactif !

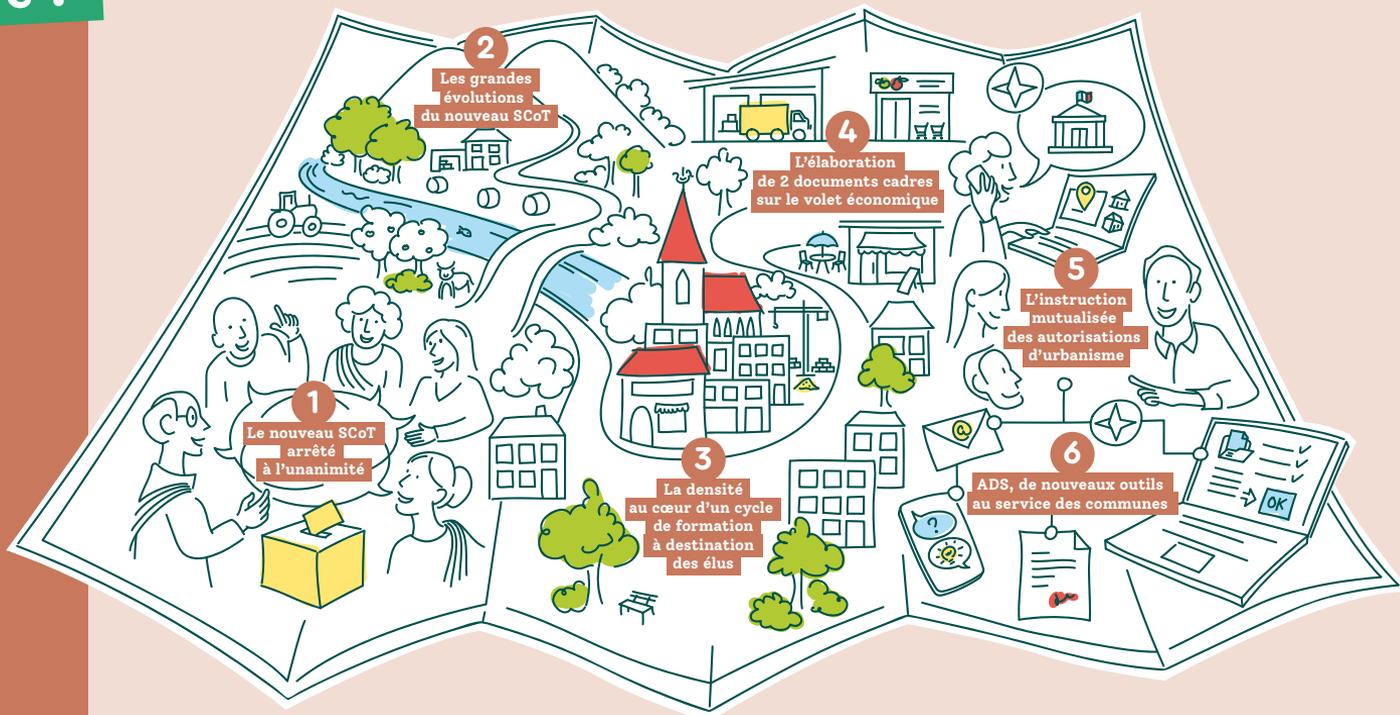


Chaque grande partie est introduite par une illustration pour découvrir, en un clin d'œil, les actions clés portées par le SOL sur la thématique.
➔ **En cliquant sur les n° présents dans le dessin**, vous pourrez accéder à un contenu plus détaillé, revenir à l'infographie de synthèse **en cliquant sur le thème en haut de page** ou poursuivre votre lecture.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

★
**Cap sur
un développement
équilibré !**

Organisation spatiale, orientations stratégiques en matière économique, environnementale, sociale... Pilote du SCoT, le SOL travaille avec les communautés de communes pour définir des principes d'aménagement qui conjuguent préservation du cadre de vie et développement de l'Ouest Lyonnais.



▶ Cliquez sur les numéros de l'illustration pour découvrir les actions !

1

Le nouveau SCoT arrêté à l'unanimité

Le Schéma de Cohérence Territoriale définit l'organisation de notre territoire et les grandes orientations en matière d'habitat, d'économie, d'environnement, pour les 20 prochaines années. Après le retrait d'un premier projet en 2019, la démarche de révision a été relancée en 2021. Le projet a été arrêté à l'unanimité par les élus du SOL en février 2025, une étape majeure pour l'avenir de l'Ouest Lyonnais !

● Un projet élaboré en étroite concertation avec les communautés de communes, les communes et l'ensemble des acteurs du territoire : réunions de travail, réunions d'instance, présentations, ateliers, visites de terrain...

● Une concertation du grand public, tout au long de la démarche de révision.

Depuis la relance de la révision :

1 RÉUNION PUBLIQUE
EN OCTOBRE 2024,
AVEC 80 PARTICIPANTS

1 RÉUNION SPÉCIFIQUE
AVEC LE CONSEIL
DE DÉVELOPPEMENT (CLD)

● Des outils de communication créés spécifiquement pour accompagner la révision :

- Une **plaquette de synthèse**, à destination des communes.
- Une **page dédiée sur le site du SOL** avec une foire aux questions et des ressources à télécharger.



Prochaines étapes

2025

Consultation des personnes publiques associées et enquête publique

Fin 2025

Approbation définitive du SCoT

2

Les grandes évolutions du nouveau SCoT

La révision du SCoT a permis d'intégrer de nouveaux enjeux pour mieux accompagner le développement équilibré de notre territoire et prendre en compte les nouvelles exigences législatives inscrites dans la loi climat et résilience.

Pour aller plus loin

→ Consultez la plaquette de synthèse du SCoT

- Une nouvelle polarisation du territoire, avec 4 niveaux, s'appuyant sur une analyse objective de plusieurs critères (poids de population, développement économique, présence de commerces, services et équipements, accessibilité...).
- Une prise en compte de l'objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN) d'ici 2050 et de la trajectoire de sobriété foncière définie par la Région.
- Un enrichissement du volet environnemental pour renforcer la préservation des richesses paysagères, de la biodiversité, de la ressource en eau et mieux adapter le territoire aux effets du changement climatique.



“ Le SCoT ambitionne un développement dynamique de la population et de l'emploi, en cohérence avec la position stratégique du territoire. Il s'inscrit dans une démarche raisonnée, conciliant croissance, enjeux environnementaux et préservation du cadre de vie. Les orientations du SCoT sont différenciées selon le rôle de chaque commune au sein de l'armature urbaine. Surtout, il confère au PLU un rôle central dans la déclinaison opérationnelle de son ambition, en laissant aux communes le choix des outils les plus adaptés aux spécificités locales. ”

Morgan Griffond, Président du SOL

1%
DE CROISSANCE
DÉMOGRAPHIQUE
ANNUELLE FIXÉE

1 000
LOGEMENTS PAR AN
À CONSTRUIRE
D'ICI 2045

+ 18 000
EMPLOIS
SUPPLÉMENTAIRES
VISÉS

223HA
D'ENVELOPPE
FONCIÈRE MAXIMALE
À CONSOMMER SUR 10 ANS

3

La densité au cœur d'un cycle de formation à destination des élus

70
PARTICIPANTS

Parce que la densité est un des leviers clés du nouveau SCoT pour développer des projets d'aménagement en phase avec la trajectoire Zéro Artificialisation Nette, le SOL a souhaité donner aux communes des outils pour concilier au mieux densification et préservation de l'identité paysagère du territoire. En 2023, un cycle de formation a ainsi été organisé en partenariat avec le CAUE* Rhône Métropole.

* Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement



● Une table-ronde « Bien construire dans et avec le paysage ».

● Une initiation à la lecture de paysage.

● Une visite d'opérations d'habitats collectifs dans les territoires voisins : Lucenay, Dommartin et Limonest.

● Une session de formation avec l'outil de simulation d'aménagement Urbax.



“ Ce cycle « Aménager le territoire, Ménager les paysages » aura permis de développer les objectifs de qualité paysagère en lien avec une densité souhaitable et acceptable et d'apporter aux communes les moyens de les concrétiser dans des projets opérationnels sur le territoire. Lors de la table-ronde des élus des territoires voisins ont pu partager leurs projets de transformation dense certes, mais aussi douce et respectueuse des bourgs. ”

Sébastien Sperto, Directeur du CAUE Rhône Métropole

Et aussi...

Le SOL accompagne les communes dans leur procédure d'évolution de document d'urbanisme. En tant que Personne Publique Associée, il suit la procédure afin de s'assurer de la bonne intégration du SCoT dans le PLU et émet un avis sur le document arrêté. En complément, le SOL apporte un appui aux communes : questionnement réglementaire, mobilisation des différents outils du règlement...

4

L'élaboration de 2 documents cadres sur le volet économique

Parallèlement à la révision du SCoT, le SOL a accompagné les communautés de communes, compétentes en matière de développement économique, dans la mise à jour du Document d'Aménagement Artisanal Commercial et Logistique (DAACL) et dans l'élaboration du Schéma d'Accueil des Entreprises (SAE).

Le DAALC

- Un document intégré au SCoT, arrêté à l'unanimité lors du Comité Syndical du SOL du 11 février 2025.
- Une stratégie de soutien au commerce de proximité et de centralité.

20 SESSIONS

DE TRAVAIL ENTRE LE SOL, LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES ET LES COMMUNES BÉNÉFICIAIRES DE CENTRALITÉS COMMERCIALES IMPORTANTES



À venir...

La mise en place d'une gouvernance spécifique (comité de suivi politique et réunions de coordination) pour suivre la stratégie foncière, partager les données des observatoires mis en œuvre à l'échelon intercommunal et évaluer les indicateurs économiques du SCoT.

Le SAE

- Une stratégie foncière définie à l'échelle du SOL qui s'appuie prioritairement sur les Zones d'Activités Économiques (ZAE) existantes, dans une logique de densification cohérente avec le SCoT.
- Un plan d'action opérationnel permettant à chaque communauté de communes de décliner les grandes orientations sur son territoire.

34 PARTENAIRES

MOBILISÉS (CHAMBRES CONSULAIRES, ENTREPRISES, PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER...)

À l'avenir, il faudra certainement que les collectivités soient plus interventionnistes sur l'accueil des entreprises, comme elles le sont aujourd'hui sur la question de l'habitat. Le SAE est un outil qu'il faut maintenant collectivement piloter et faire vivre.

Jean-Marc Thimonier,

Vice-Président du SOL en charge du foncier et de la promotion économique



5

L'instruction mutualisée des autorisations d'urbanisme

Le SOL instruit les demandes d'Autorisation du Droit des Sols (ADS) pour le compte des 36 communes des communautés de communes, depuis 2014. En 2023, des conventions liant directement le syndicat et les communes ont été mises en œuvre pour cadrer les missions de chacun et contractualiser le coût des actes.

Les missions du service ADS

- Instruire les demandes d'autorisation du droit des sols (permis de construire, d'aménager, certificat d'urbanisme, déclaration préalable).
- Proposer un accueil téléphonique ou sur rendez-vous aux porteurs de projets, architectes et pétitionnaires.
- Appuyer les communes sur leurs problématiques du quotidien.

À venir...

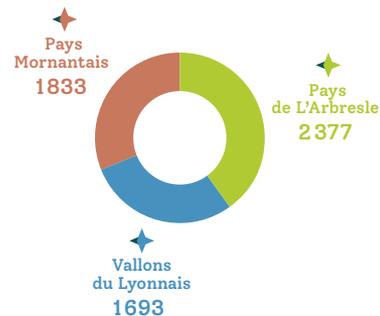
Si le nombre de demandes diminue, leur complexité augmente au regard des nouveaux enjeux d'aménagement de l'Ouest Lyonnais, **nécessitant une veille et des adaptations permanentes.**

5 902

DEMANDES INSTRUITES DEPUIS 2020

4 AGENTS

EN CHARGE DE L'INSTRUCTION



Plateforme de gestion des demandes d'autorisation du droit des sols

Numéro	Date	Commentaire	Type	Statut	Nature	Description	Total Montants	Agent en charge
CU0917202014	20/03/2021	SOURCE EN JARRIST	CUA	En cours de dépôt	Initial	MATHIEU ANJAY REMETSAU	12042021	Redacteur
DIA0918020002	20/03/2021	EVEILLAS	DIA	En cours de dépôt	Initial	MATHIEU BILPAIN ZINCPOLICE	30502021	Instructeur DA
DP0917200002	20/03/2021	BEAUFALLON	DP	En cours de dépôt	Initial	CLIF VIBERTY VIBERTY	23002021	Rédacteur de dossier de permis d'urbanisme
CU0918020005	20/03/2021	EVALOR	CUA	Complet	Initial	MICHAEL VIGARIER PIERRE LAURENT	12042021	Redacteur
DP0917200014	20/03/2021	SOURCEUR LES MINES	DP	En cours de dépôt	Initial	COFFRET	23002021	Rédacteur de dossier de permis d'urbanisme
DP0917020002	20/03/2021	MULLONVAY	DP	En cours de dépôt	Initial	LE SPENNAER MARC	23002021	Rédacteur de dossier de permis d'urbanisme

6

ADS, de nouveaux outils au service des communes

Dématérialisation, mise à disposition de ressources, création d'un réseau... Plus qu'une simple mutualisation, le SOL a développé ces dernières années une véritable offre d'accompagnement pour les communes, en finançant le déploiement de nouveaux outils.

- Une plateforme numérique de gestion des demandes pour les demandes instruites par le SOL mais également pour celles qui sont traitées en directes par les communes.
- Un « espace partenaires » accessible depuis le site web du SOL, regroupant toutes les ressources utiles : veille juridique, tutoriel, foire aux questions...
- Une newsletter régulièrement diffusée pour partager les évolutions réglementaires, expliquer certains concepts, diffuser des tutoriels...

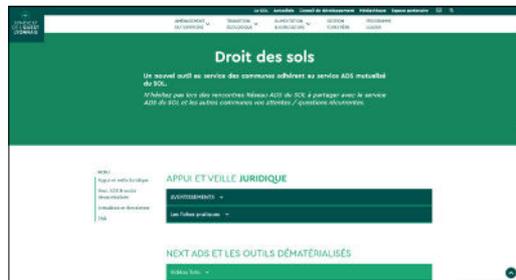


Et aussi...

Une première rencontre du Réseau ADS du SOL a été organisée en octobre 2024 pour faciliter les échanges et partager des retours d'expériences entre le service ADS et les communes.

“ Dans le cadre de l’instruction des demandes d’urbanisme, je suis amenée à échanger régulièrement avec le service instructeur du SOL. Il s’agit d’une véritable collaboration qui facilite l’instruction des dossiers et qui est très appréciable. D’autre part, il m’arrive de solliciter le service lorsque je rencontre des difficultés pour répondre à certaines questions des usagers ou pour avoir l’avis des instructeurs sur les modalités d’application de règles d’urbanisme particulières. Cette aide de proximité est précieuse. ”

Hélène Bataille,
Agent en charge de l’urbanisme
à la mairie de Soucieu-en-Jarrest

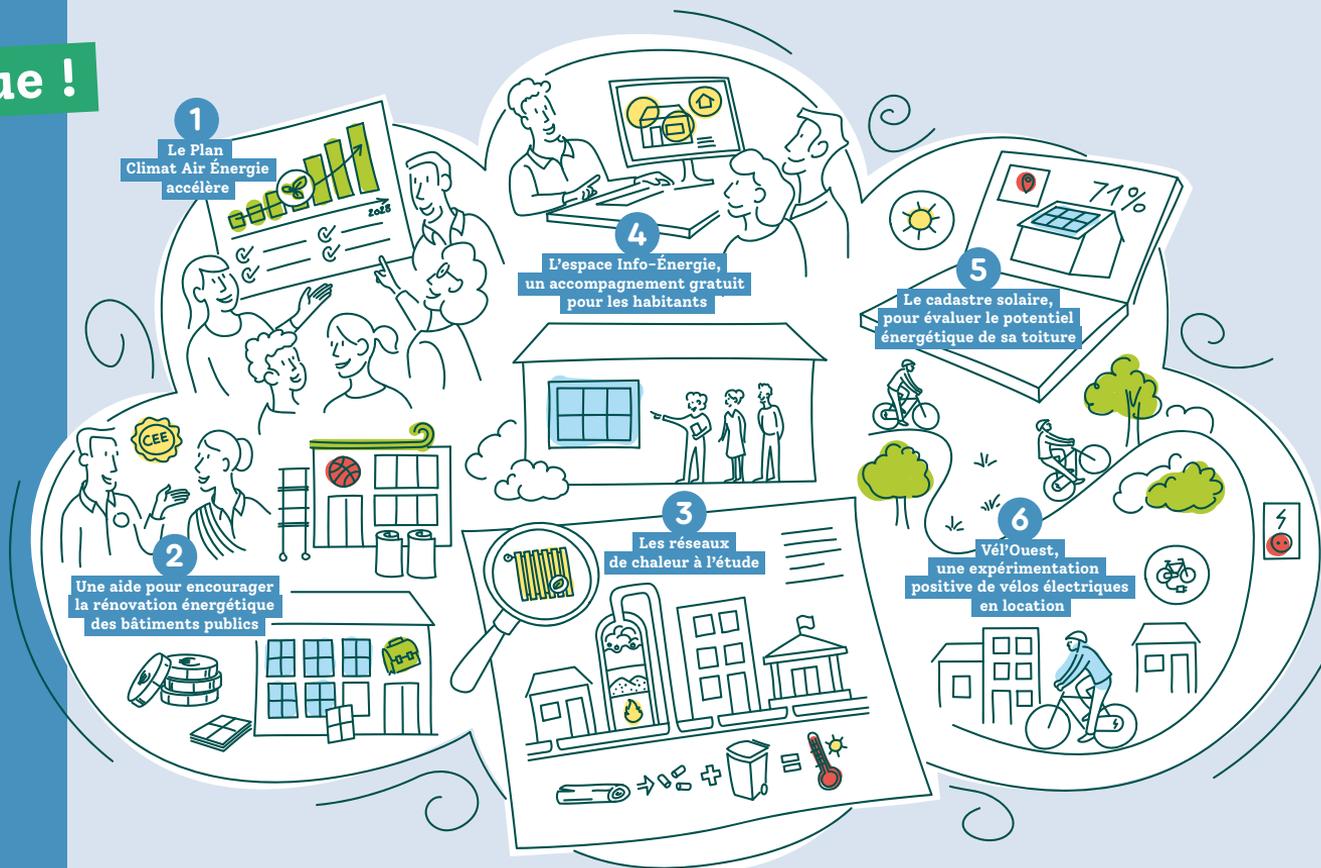


ENVIRONNEMENT & CLIMAT

Cap sur la transition écologique !

Réduction des émissions,
gestion durable des
ressources, promotion
des énergies renouvelables...
Le SOL, pilote du Plan
Climat, développe des
actions concrètes pour aider
le territoire à répondre
aux défis du changement
climatique.

 Cliquez sur les numéros de l'illustration
pour découvrir les actions !



1

Le Plan Climat Air Énergie accélère

Adopté en 2022, le Plan Climat Air Énergie Territorial 2022-2028, co-construit avec les collectivités, définit un programme d'actions concrètes pour lutter contre le changement climatique. Pour accélérer son déploiement, le SOL s'est engagé, en 2024, dans un Contrat d'Objectif Territorial (COT) avec l'ADEME*, un accompagnement à la fois technique et financier.

*Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

- Un Comité Technique animé par le SOL réunissant les 4 communautés de commune, pour assurer la mise en œuvre du Plan Climat.
- Une phase 1 du COT qui a permis de réaliser un état des lieux des actions engagées par les collectivités sur deux thématiques : Climat-Air-Énergie et Économie Circulaire.
- Une phase 2 qui démarrera mi-2025 avec un plan d'action stratégique sur ces deux thématiques.

LES GRANDS DÉFIS DU PLAN CLIMAT

-56%

DE CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

-72%

D'ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

x3,6

DE PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES



“ Nous nous engageons activement pour relever les défis environnementaux, avec une action ciblée sur l'Ouest Lyonnais, une échelle à la fois cohérente et pertinente. La collaboration entre les acteurs des différentes communes du SOL favorise des échanges enrichissants et constructifs. Cette synergie permet de repositionner le territoire dans une dynamique visant l'objectif d'une énergie positive d'ici 2050. ”

Yves Gougne,

Vice-Président du SOL en charge de la transition écologique



et aussi...

En 2023, le SOL a participé à l'organisation de la **première biennale des Territoires à Énergie Positive du Rhône** à Belleville-en-Beaujolais. Au programme : partage de connaissance et d'expériences entre élus, agents des collectivités, scientifiques... **Prochaine édition organisée sur notre territoire en avril 2025.**

2

Un nouvel outil pour encourager la rénovation énergétique des bâtiments publics

En 2024, le SOL a signé un contrat avec le groupe EPSA pour proposer aux collectivités un accompagnement dans la gestion de leurs Certificats d'Économies d'Énergie (CEE). Ce dispositif, mis en place par l'État, permet de financer la réalisation de travaux d'efficacité énergétique.



Espace François Baraduc, Fleurieux-sur-L'Arbresle



Gymnase Groslier, L'Arbresle

- Un interlocuteur unique, expert en efficacité énergétique, pour gérer l'ensemble des étapes, de l'identification des projets au versement des primes.
- 5 projets éligibles aux subventions en cours d'évaluation par EPSA, notamment sur le territoire de la CCPA :
 - à Fleurieux-sur-L'Arbresle, rénovation des huisseries de la salle polyvalente ;
 - à L'Arbresle, rénovation de la toiture du gymnase, remplacement de la chaudière de l'école André Lassagne et du vitrage du dojo.

“ En tant que responsable du service transition écologique de la CCPA, j'ai été contactée par plusieurs communes en recherche d'aide sur le fonctionnement des CEE. Elles souhaitent pouvoir bénéficier de financement via ce dispositif assez opaque et complexe. J'ai sollicité le SOL afin qu'il se renseigne sur un possible conventionnement avec un courtier à l'échelle de l'Ouest Lyonnais. Ceci afin qu'une mutualisation puisse être réalisée pour les 4 EPCI du territoire. ”

Elodie Poirson,
Responsable du service transition
écologique et énergétique de la CCPA

3

Les réseaux de chaleur à l'étude

En lien avec les collectivités, le SOL a conduit, entre 2022 et 2023, une étude sur le potentiel de développement des réseaux de chaleur dans l'Ouest Lyonnais, une solution qui conjugue efficacité énergétique, énergies renouvelables, économie circulaire et rentabilité économique.

- 10 études de pré-faisabilité (chiffrage, dimensionnement technique, tracé des réseaux...) lancées sur des communes à fort potentiel : Bessenay, Brindas, Chaponost, Dommartin, Grézieu-la-Varenne, Millery, Soucieu-en-Jarrest, Thurins et Vaugneray.
- Un projet en cours sur la commune de Chaponost.



C'est du concret !

Pour mieux comprendre le fonctionnement d'un réseau de chaleur, les élus du SOL ont visité les **installations du réseau de Saint-Martin-en-Haut** qui alimente des bâtiments publics, un EHPAD, des résidences de l'OPAC du Rhône et des particuliers. Ils se sont également rendus à Saint-Denis-sur-Coise pour découvrir **Méthamoly**, un méthaniseur créé par un collectif d'agriculteurs.

“ *L'accompagnement des communes pour mener une réflexion sur l'opportunité de création de réseaux de chaleur a permis à Chaponost de s'inscrire dans la démarche. Le diagnostic et l'étude de pré-faisabilité, réalisés par le bureau d'études Eepos, ont permis aux élus de débattre sur la base d'éléments précis pour prendre des décisions liées à la poursuite des études.* ”

Damien Combet,
Maire de Chaponost et Vice-Président du SOL
en charge de la mobilité



4

L'espace Info-Énergie, un accompagnement gratuit pour les habitants

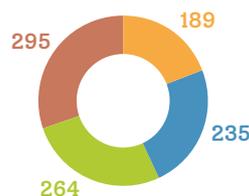
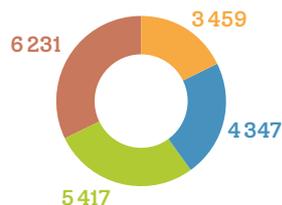
Le SOL finance et fait la promotion de l'Espace Info-Énergie, un service public gratuit et indépendant qui accompagne les habitants de l'Ouest Lyonnais sur toutes les questions ou projets liés à l'énergie. Il est animé par Agence Locale de la Transition Énergétique du Rhône (ALTE 69).

- Un accompagnement à la carte : échange téléphonique, visite à domicile, rendez-vous en permanence.
- Des conseils sur la rénovation énergétique, l'éco-construction, les aides financières mobilisables, la réduction des consommations, les énergies renouvelables.



DEPUIS 2020
19 454
 CONSEILS DE PREMIER NIVEAU
 POUR ORIENTER LES HABITANTS

983
 ACCOMPAGNEMENTS
 RENFORCÉS



Vallée du Garon

Vallons du Lyonnais

Pays de L'Arbresle

Pays Mornantais

“ 31% des ménages du Rhône ont reçu un accompagnement d'un espace conseil France Rénov' entre janvier 2021 et juin 2024. ”

Hugo Feneuil,
 Conseiller auprès des particuliers
 à l'ALTE 69

5

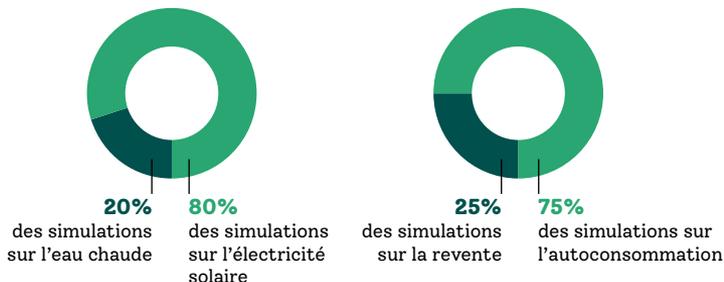
Le cadastre solaire, pour évaluer le potentiel énergétique de sa toiture

Créé en 2021, cet outil en ligne gratuit est financé par le SOL. Il permet de mesurer le potentiel d'énergie solaire de tous les bâtiments implantés sur notre territoire, en quelques clics. Il s'adresse aux habitants et entreprises intéressés par l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture.

- Une nouvelle version mise en ligne en 2024, permettant une simulation plus détaillée.
- Des informations sur la répartition du potentiel solaire, l'utilisation possible de l'énergie collectée, le coût de production annuelle, les coûts d'investissement et d'amortissement, et l'accès à une liste d'installateurs locaux.

DEPUIS 2020

20 500
CONNEXIONS



“ On avait le projet de refaire notre toiture, alors on a utilisé le cadastre solaire et on a découvert que le potentiel était bon. Plus qu'une idée de la surface exploitable, cet outil nous a permis de tester différents scénarios en fonction de notre budget. C'est très bien fait et ça nous a vraiment permis d'affiner notre projet. ”

Charlotte Pierrat,
Habitante de Sainte-Consoire

6

Vélouest, une expérimentation positive

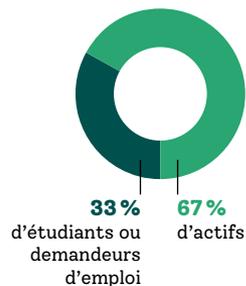
En juin 2022, le SOL lançait un service de location de vélos à assistance électrique (VAE), Vélouest pour permettre aux habitants de tester une solution de mobilité à faible impact et encourager l'achat de VAE. La fin de l'expérimentation programmée en mai 2025, ouvre la voie à de nouvelles réflexions pour accompagner les habitants dans leurs déplacements du quotidien.

● Un bilan chiffré encourageant qui confirme le besoin de solutions de mobilité alternatives dans l'Ouest Lyonnais.

380 LOCATIONS
100 VÉLOS RECONDITIONNÉS

POINT DE RETRAIT LE PLUS UTILISÉ :
BRIGNAIS (CCVG) - 96 LOCATIONS

COMMUNE QUI COMPTE LE PLUS D'UTILISATEURS :
CHAPONOST (CCVG) - 54 LOCATIONS



● Une enquête réalisée auprès des usagers pour évaluer leurs expériences et savoir si l'essai Vélouest s'est concrétisé par l'achat d'un VAE.



“ Le schéma directeur cyclable permet à chaque membre du SOL ainsi qu'aux territoires voisins (Métropole, CCMDL...) de disposer d'une vision globale du maillage territorial à développer. Plusieurs territoires poursuivent le versement d'une aide à l'achat de VAE, tout en accélérant les aménagements de voirie pour sécuriser les modes doux. En outre, le développement d'une application de covoiturage sur l'ensemble du périmètre Rhône/Métropole et la densification importante des transports en commun portée par SYTRAL Mobilités, en collaboration avec les collectivités, permettent d'offrir aux habitants de l'Ouest Lyonnais de nouvelles solutions de mobilité, alternatives à l'automobile. ”

Damien Combet,
Vice-Président du SOL en charge de la mobilité

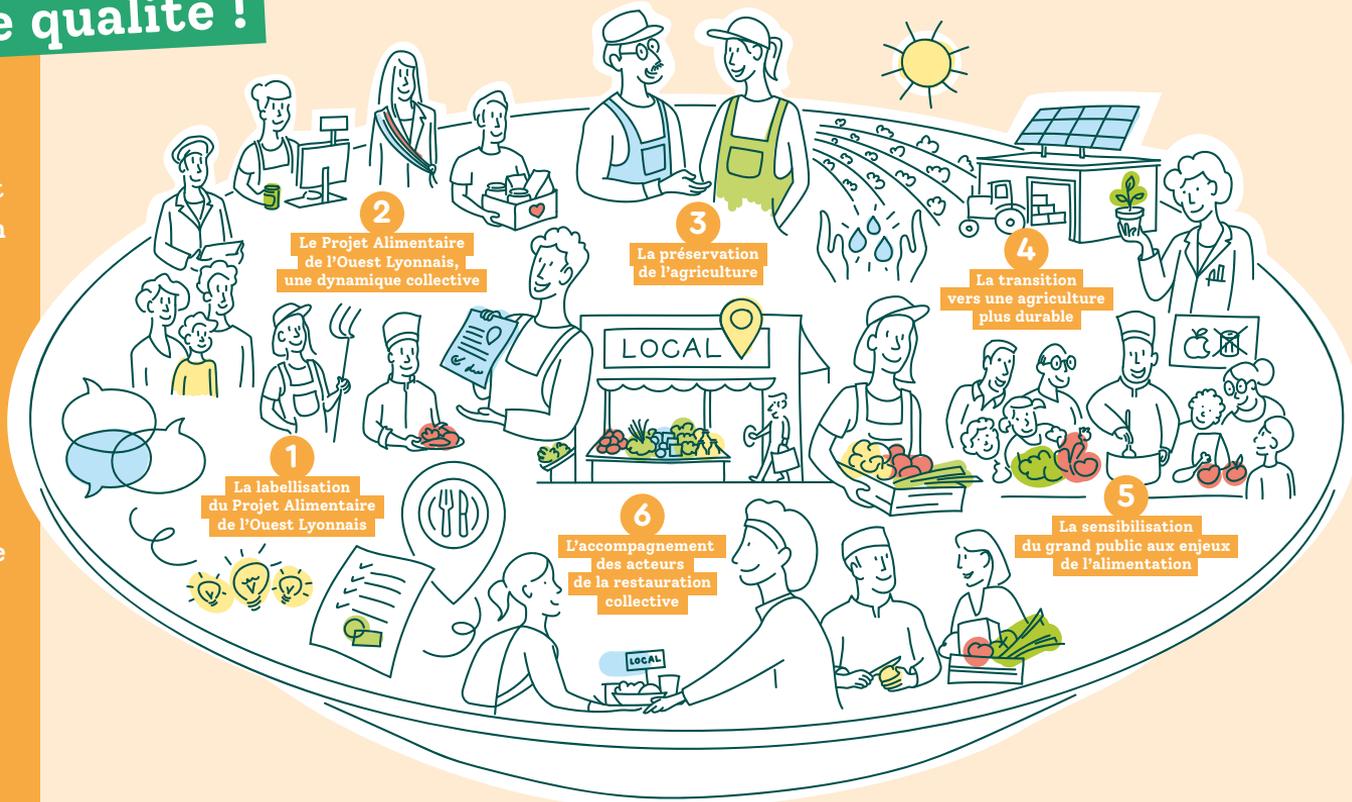
Pour aller plus loin

Le SOL a conduit une étude sur les déplacements domicile-travail. Pour augmenter la part des trajets effectués à vélo, un schéma directeur des voies cyclables en intercommunes et vers la Métropole a été proposé, intégrant un chiffrage et une étude des services vélo à développer.

Cap sur une alimentation locale, accessible et de qualité !

ALIMENTATION & AGRICULTURE

Maintien d'une agriculture diversifiée, adaptée au changement climatique ; meilleure structuration des filières alimentaires locales, rapprochement des producteurs et des consommateurs mais aussi sensibilisation et promotion d'une alimentation locale, de qualité et accessible... Tels sont les ingrédients du Projet Alimentaire de l'Ouest Lyonnais, une dynamique collective animée par le SOL.



▶ Cliquez sur les numéros de l'illustration pour découvrir les actions !

1

La labellisation du Projet Alimentaire de l'Ouest Lyonnais

« **Bien manger, bien produire, ça se cultive** », c'est la devise du Projet Alimentaire Territorial de l'Ouest Lyonnais, labellisé par l'État en 2021 (en émergence) et en 2024 (opérationnel). Pilote de la démarche, le SOL a convié près de 150 acteurs du territoire pour définir les priorités et élaborer la recette d'un système alimentaire durable, résilient et solidaire.

- Une phase de diagnostic, de 2021 à 2022, pour identifier les grands enjeux agricoles et alimentaires du territoire.
- Un plan d'action opérationnel décliné autour de 5 axes stratégiques :
 - **Favoriser** le renouvellement et la transmission d'exploitations agricoles diversifiées en mobilisant le foncier agricole ;
 - **Soutenir** le développement d'une agriculture diversifiée, durable et résiliente répondant aux enjeux de la transition climatique et alimentaire de l'Ouest Lyonnais ;
 - **Structurer** des filières agricoles et alimentaires de proximité, durables et attractives ;
 - **Sensibiliser** les habitants et acteurs au système alimentaire local et permettre un accès digne à une alimentation choisie et de qualité pour tous ;
 - **Animer et mettre en œuvre** le projet alimentaire territorial de l'Ouest Lyonnais, en impliquant l'ensemble des acteurs du système alimentaire.



“ Le PAT marque la volonté des élus de rassembler les acteurs de l'alimentation volontaires, dans un objectif partagé de produire et consommer local, en lien avec les territoires voisins. Il affirme le soutien à l'installation et la transmission des exploitations agricoles, à l'évolution des pratiques face au changement climatique, à la structuration de filières de proximité durables et attractives. Il accompagne la sensibilisation des habitants et l'accès pour tous à une alimentation de qualité. Enfin, il permet la mise en relation des différents acteurs de l'alimentation : producteurs, transformateurs, distributeurs, restauration collective, pour des partenariats vertueux et « gagnant-gagnant ».”

Florent Chirat,
Vice-Président du SOL en charge de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt

ENTRE 2021 ET 2024, LE SOL A ANIMÉ

5 ATELIERS
DE TRAVAIL POUR
ÉLABORER LE PAT

5 COMITÉS
DE SUIVI DU PAT

3 RÉUNIONS
DES ÉLUS RÉFÉRENTS

2

Le Projet Alimentaire de l'Ouest Lyonnais, une dynamique collective

Élus, collectivités, agriculteurs, artisans, transformateurs, distributeurs, commerçants, restaurateurs, habitants et associations locales, le PAT mobilise de très nombreux acteurs. Pour accompagner son déploiement et favoriser les synergies, le SOL a développé des outils dédiés.

- **Des groupes de travail thématiques** pour suivre la mise en œuvre des actions.
- **Un temps de bilan annuel :** les Assises de l'Alimentation. Prochain rendez-vous en octobre 2025.
- **Une charte de partenariat** pour valoriser les initiatives vertueuses portées par les acteurs du territoire et leur engagement.
- **Des outils de communication dédiés :** une identité visuelle, une **plaquette de présentation**, une **vidéo** avec des témoignages, une **page** dédiée sur le site internet.

★ **Dans l'Ouest Lyonnais et au-delà**

Parce que les enjeux de transition agricole et alimentaire dépassent notre territoire, le SOL travaille avec les territoires voisins la CCMDL, la COR, la CCSB, la CCBPD mais également la Métropole de Lyon et le Département. Des échanges réguliers sont mis en œuvre à l'échelle départementale ou dans le cadre du Projet Alimentaire du Territoire Lyonnais, en lien avec les réflexions prospectives menées par l'OPEANA, l'Agence d'urbanisme...

3 ÉDITIONS
DES ASSISES DE L'ALIMENTATION
(2022, 2023 ET 2024)

1 QUINZAINE
DE SIGNATAIRES
DE LA CHARTE DU PAT



3

La préservation de l'agriculture dans l'Ouest Lyonnais

Pour faciliter la transmission des exploitations agricoles, encourager l'installation, développer des synergies entre producteurs et transformateurs, le SOL travaille en étroite collaboration avec ses partenaires et finance plusieurs dispositifs.

- **Un accompagnement des porteurs de projets et des cédants** par la Chambre d'agriculture du Rhône (CDA69) et l'Association Départementale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural (ADDEAR).
- **Un accès mutualisé à l'outil de veille Vigifoncier** de la SAFER qui permet aux communautés de communes d'avoir connaissance des projets de ventes foncières, de disposer d'indicateurs pour mettre en œuvre leurs stratégies d'intervention foncière.
- **Une convention avec la CDA69** pour accompagner différents projets : achat mutualisé de matériel, étude sur le logement des agriculteurs, accompagnement de collectifs d'agriculture sur le changement de pratiques, appui aux collectivités...
- **Une analyse des ateliers de transformation et opportunités pour les filières du territoire** ainsi que la mise en œuvre des premières recommandations, en partenariat avec CDA69, pour valoriser les productions locales.

L'AGRICULTURE DANS L'OUEST LYONNAIS

748 EXPLOITATIONS AGRICOLES
SUR LE TERRITOIRE DU SOL

1500 EMPLOIS

20 INSTALLATIONS ACCOMPAGNÉES
CHAQUE ANNÉE PAR LA CDA69 ET L'ADDEAR

“ *La convention avec le SOL est un levier essentiel pour accompagner la transition agricole et alimentaire du territoire. En s'appuyant sur une expertise technique et un travail de terrain concerté, elle permet d'apporter des solutions concrètes aux agriculteurs et aux collectivités, notamment sur le foncier, la transmission des exploitations et le développement de filières locales. Cette coopération renforce ainsi la dynamique locale et favorise l'émergence de projets.* ”

Julien Moureau,

Chargé de territoire Ouest Lyonnais à la CDA69



4

La transition vers une agriculture plus durable

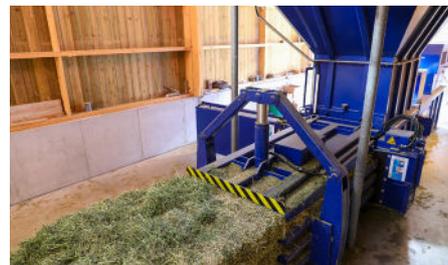
Préservation des ressources, énergies renouvelables, changement climatique... Les agriculteurs sont soumis à de nombreux défis. Pour les accompagner, le SOL a lancé différentes initiatives.



● Une réflexion-expérimentation sur l'adaptation de l'agriculture et sa contribution à l'atténuation du changement climatique dans l'Ouest Lyonnais, menée en partenariat avec l'ISARA, les élus, les partenaires du territoire et les agriculteurs pour identifier les enjeux prioritaires.

“ Ce partenariat avec le SOL nous a permis d'associer l'ensemble des maraîchers du territoire autour d'un projet fédérateur, en collaborant avec les différents acteurs du territoire que sont le Bureau Technique des Maraîchers, AGRIBIO et SOLAGRO. Ce projet est essentiel et s'inscrit dans l'ambition forte portée par Terre de liens et sa Fondation, de s'engager dans une transition agroécologique durable et renforcer la résilience de nos fermes. ”

Bernard Beguet, Terre de Liens



● Un appel à projets pour soutenir des initiatives en faveur de l'adaptation de l'agriculture au changement climatique.

6 PROJETS DÉJÀ SOUTENUS

OUTILS D'ANALYSE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LES EXPLOITATIONS, AIDE À LA DÉCISION SUR L'IRRIGATION, ALTERNATIVES À L'USAGE DU PLASTIQUE, CULTURE DE PLANTES MÉDICINALES ET AROMATIQUES...

● Des études de faisabilité pour l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture sur les bâtiments agricoles, réalisées par l'association Coopawatt et la CDA69.

5 ÉTUDES RÉALISÉES

3 INSTALLATIONS EN COURS

5

La sensibilisation du grand public aux enjeux de l'alimentation

Privilégier une alimentation plus saine, plus locale et plus durable, ça s'apprend. Pour permettre à chacun de devenir consomm'acteur, le SOL a développé des animations et outils à destination du grand public.



- Des ateliers intergénérationnels pour découvrir des recettes anti-gaspi et de saison.
- Un kit pédagogique pour les 6/12 ans comprenant des ateliers sensoriels, des jeux et un livret de recettes de saison.
- Une formation à l'utilisation de ce kit pour les professionnels en lien avec la jeunesse (périscolaire, restauration collective, structures d'éducation populaire) en novembre 2024. Une après-midi co-animée avec l'association Les Insatiables.

20 STRUCTURES MOBILISÉES

10 KITS PÉDAGOGIQUES MIS À LA DISPOSITION DES ACTEURS DU TERRITOIRE



et aussi...

Le SOL s'engage également en faveur de l'accessibilité alimentaire en réalisant un diagnostic opérationnel de la précarité alimentaire sur le territoire et en accompagnant l'émergence de projets : expérimentation d'une caisse locale de l'alimentation à l'échelle des Monts et Coteaux du Lyonnais, mise en réseau des acteurs du secteur.

6

L'accompagnement des acteurs de la restauration collective

L'Ouest Lyonnais compte près de 250 structures de restauration collective (dans les crèches, écoles, maisons de retraite...). Servant plus de 2,6 millions de repas chaque année, ces acteurs sont essentiels pour la transition alimentaire de notre territoire. Le SOL a développé un panel d'outils pour les accompagner.



● Une étude pour mieux comprendre leurs pratiques, conduite au printemps 2024.

1 QUESTIONNAIRE EN LIGNE

72 RÉPONDANTS

14 ENTRETIENS INDIVIDUELS

“ Pouvoir se former à proximité et partager nos expériences entre chefs de la restauration collective a été un vrai plus. On repart avec des recettes concrètes notamment pour des repas végétariens variés, qui nous permettent de diversifier les goûts, avec une meilleure maîtrise des coûts et des outils pour travailler sur un approvisionnement en produits locaux et durables. ”

Témoignage de chefs

à l'issue d'une formation technique organisée par le SOL



● Des formations techniques gratuites à destination des chefs sur différents aspects de la transition alimentaire : construction d'un plan alimentaire, végétalisation des menus, approvisionnement local, réduction du gaspillage...

4 JOURNÉES DE FORMATION DEPUIS 2023



● Des webinaires et journées d'information sur les mesures de la loi EGalim, le programme européen «Lait et fruits à l'école»...
● Un accompagnement des collectivités sur des projets de relocalisation des approvisionnements, par exemple.

Cap sur le développement d'une filière bois durable !

Dans l'Ouest Lyonnais, la forêt couvre 20 % du territoire et est détenue à 98 % par des propriétaires privés. La gérer et l'exploiter plus durablement représente un véritable défi. Pour accompagner la mise en œuvre de sa stratégie forêt/bois, le SOL s'appuie sur l'expertise du Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) et de l'interprofession Fibois 69.

Cliquez sur les numéros de l'illustration pour découvrir les actions !

GESTION FORESTIÈRE



1

L'amélioration de la desserte forestière

Pour faciliter l'accès et la circulation en forêt, le SOL a élaboré avec les communautés de communes et les acteurs du territoire un schéma de desserte forestière et les accompagne dans la réalisation des travaux d'amélioration : aménagement d'accès, de routes ou de pistes. Des projets complexes sur un territoire très fortement morcelé.

● **Un accompagnement proposé en partenariat avec le CNPF** : obtention de l'accord de l'ensemble des propriétaires, demande de subvention, suivi du projet...

● **Quelques exemples de projets :**

- Desserte du Massif du Bouta dans les Vallons du Lyonnais.

100 HA
DESSERVIS

100
PROPRIÉTAIRES
CONCERNÉS

- Desserte de la Croix du Ban dans les Vallons du Lyonnais et le Pays de L'Arbresle.

300 HA
DESSERVIS

1200
PROPRIÉTAIRES
CONCERNÉS

6,7 KM
DE DESSERTE CRÉÉS
(ROUTES ET PISTES)



L'engagement des collectivités dans le développement des dessertes forestières est essentiel pour permettre aux propriétaires de gérer durablement leurs forêts et d'alimenter la filière bois locale. Sur l'Ouest Lyonnais, cette dynamique a favorisé une mobilisation collective des propriétaires, facilitant une gestion mutualisée et une exploitation raisonnée des parcelles. Ces projets répondent également aux enjeux de prévention des incendies et contribuent à structurer une filière locale, notamment en approvisionnant en bois énergie les chaufferies lyonnaises.

Bertrand Lemoine,
Propriétaire forestier sur Thurins,
membre de l'ASLGF des Monts et Coteaux du Lyonnais



2

L'accompagnement des propriétaires forestiers

98 % de la forêt de l'Ouest Lyonnais est détenue par des propriétaires privés. Ce sont les interlocuteurs privilégiés du SOL et des communautés de communes pour tendre vers une gestion plus durable des forêts de notre territoire. Plusieurs outils et mesures incitatives ont ainsi été développés ces dernières années.

- Un appui à l'animation du CNPF sur l'Ouest Lyonnais et un courrier adressé à tous les propriétaires forestiers pour valoriser son offre d'accompagnement gratuit.

- Un soutien au fonctionnement et aux actions de communication de l'Association Syndicale Libre de Gestion Forestière des Monts et Coteaux du Lyonnais (ASLGF) qui permet de regrouper les propriétaires forestiers et de mutualiser la gestion forestière. Fin 2024, l'ASLGF c'est :

136

ADHÉRENTS

918 HA

REGROUPÉS

- Un guide recensant l'offre d'accompagnement pour gérer durablement sa forêt, réalisé en partenariat avec la CCMDL.
- L'adhésion à l'association Sylv'actes, qui permet aux propriétaires de bénéficier d'un accompagnement technique et financier en contrepartie d'une gestion durable de leur forêt, permettant de favoriser le captage du carbone notamment.



“ Notre partenariat avec le SOL a permis le développement d'un accompagnement technique auprès des propriétaires forestiers du territoire et de ses collectivités. Un technicien forestier est déployé à l'échelle des Monts et Coteaux du Lyonnais pour mettre en œuvre des actions concrètes, telles que le déploiement de l'ASLGF, la réalisation de chantiers concertés et la mise en œuvre de projets de desserte forestière, dont un très ambitieux de plus de 7 km. ”

Marie-Pauline Tachon,
Responsable Rhône et Loire du CNPF

3

La structuration d'une filière bois

Parce que la forêt a aussi une fonction économique, le SOL a travaillé avec l'interprofession Fibois 69 pour faire émerger des solutions visant à mieux structurer la filière bois et valoriser les essences locales.



- Une formation des élus et techniciens du territoire aux grands enjeux de la filière bois (construction, énergie, changement climatique...) avec des visites de terrain.
- Un plan d'approvisionnement territorial pour faire un état des lieux des ressources et des besoins, en lien l'élaboration du schéma directeur des réseaux de chaleur. **(voir p. 17)**
- Deux éditions du *Défi Essence d'Avenir* pour valoriser le bois de châtaigner et les savoir-faire de la jeune génération :
 - En 2021, les élèves menuisiers du Lycée Barthélémy Thimonnier à L'Arbresle ont construit du mobilier extérieur pour la coopérative forestière Coforêt ;
 - En 2023, les élèves de l'École supérieure d'architecture d'intérieure de Lyon et du Lycée Gustave Eiffel de Brignais ont réalisé du mobilier d'accueil pour la nouvelle Maison des associations de Lentilly.
- Un soutien à des événements destinés à mieux faire connaître la filière forêt/bois avec le *Printemps de Forêts* et l'*Estivale des Forêts* : des stands, des visites et des démonstrations en forêt animées par les entreprises et techniciens de la filière.

“ Le soutien du SOL a permis à Fibois 69 de renforcer le dialogue entre les élus, les citoyens et les acteurs de la filière forêt/bois. Grâce à des actions de sensibilisation comme l'Estivale des Forêts, la gestion durable des forêts et l'importance des circuits courts sont mieux compris et intégrés dans les dynamiques locales, favorisant une coopération renforcée entre les collectivités et la filière. ”

Andréa Macret,
Directrice Fibois Rhône-Métropole



De nouvelles dynamiques au service du territoire

Ces cinq dernières années ont également été marquées pour le SOL par l'animation du programme LEADER, le lancement d'une nouvelle stratégie de communication, des évolutions organisationnelles et une redynamisation du Conseil de Développement de l'Ouest Lyonnais.

 Cliquez sur les numéros de l'illustration pour découvrir les actions !

VIE DU SYNDICAT



1

La finalisation du programme LEADER 2014-2020

LEADER est un programme européen qui soutient le développement de projets innovants dans les territoires ruraux. Le SOL pilote l'animation de ce dispositif sur son territoire : communication, accompagnement des porteurs de projets, sélection des dossiers, instruction des demandes de subventions... Le début de mandat a été marqué par la clôture de la programmation 2014-2020 et la conduite d'une évaluation en lien avec la Région.

Parmi les projets soutenus :

● Un bâtiment agricole collectif sur la commune de Millery (CCVG)
Ouverture en 2025

- 800 m² d'espaces mutualisés : ateliers, bureaux, vestiaires, zones de stockage ;
- 3 types d'activités : viticulture, arboriculture et maraîchage ;
- Une construction haute performance environnementale.

● Un bâtiment de séchage collectif à Pollionnay (CCVL)
Inauguré en 2023

- Un collectif de 11 exploitations (polyculture-élevage de vaches laitières) ;
- Une construction de 800 m² équipée de capteurs solaires ;
- Un projet qui permet de relocaliser la production fourragère.



67
PROJETS SOUTENUS
POUR UN MONTANT DE
1,60 M€

2

L'animation du programme LEADER 2023-2027

Le SOL, la COR, la CCSB et la CCMDL se sont réunis au sein d'un Groupe d'Action Locale (GAL) pour porter une candidature LEADER commune. Validée par la Région, elle a permis de lancer de nouveaux appels à projets en 2024. Le SOL conserve son rôle de référent pour les porteurs de projets de l'Ouest Lyonnais.

● 4 appels à projets ciblés sur :

- L'aménagement durable et la revitalisation des centres-bourgs
- Le développement d'une offre de services de proximité ;
- Le développement économique et la création de valeur ajoutée sur le territoire ;
- Le développement d'une offre touristique durable.

● 2 agents mobilisés pour animer la démarche, accompagner les porteurs de projet et instruire les dossiers de demande de financement.

● Des outils pour accompagner les porteurs de projets : guide pratique, sessions d'information, rendez-vous d'échanges...



“*Courzieu est une commune à la fois grande par sa superficie mais petite par ses finances (1200 habitants). Elle n'en est pas moins porteuse de nombreux projets notamment en lien avec l'attractivité touristique. Par le développement d'une offre de loisirs et de sports de pleine nature, elle renforce sa vitalité économique et son attractivité. Pour financer ce développement nous faisons appel à des aides financières extérieures et à ce titre l'aide obtenue grâce au programme LEADER va nous permettre lancer des projets pour compléter notre offre.*”

Jean-Bernard Cherblanc,
Maire de Courzieu (CCPA)

3

Le lancement d'une nouvelle stratégie de communication

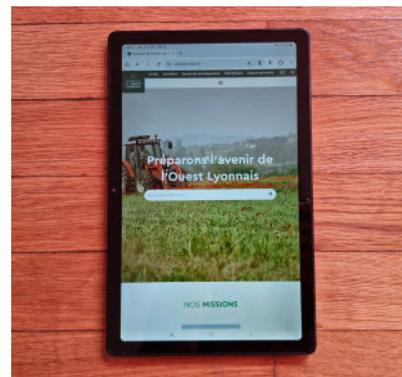
Être mieux identifié, animer les réseaux d'acteurs, sensibiliser le grand public aux enjeux d'avenir de notre territoire, valoriser les actions mises en œuvre... tels sont les objectifs de la nouvelle stratégie de communication lancée par le SOL en 2023. La réflexion a associé les élus, l'équipe du Syndicat et les responsables communication des communautés de communes.

- Une nouvelle identité visuelle et charte graphique, plus moderne et plus incarnée.
- Un nouveau site web, mis en ligne en 2024, pour faciliter l'accès à l'information.
- Un espace partenaire regroupant des ressources pratiques pour les élus et agents des communautés de communes
- Une newsletter trimestrielle diffusée aux élus et collectivités pour leur permettre de mieux suivre les actualités du SOL.
- Une communication plus proactive sur les réseaux sociaux LinkedIn et Facebook.

ouestlyonnais.fr  



SYNDICAT DE L'OUEST LYONNAIS



4

Des évolutions organisationnelles

Les équipes ADS déménagent

En 2025, les agents du service Autorisation du Droit des Sols, basé à Mornant, rejoindront le siège du SOL. Toutes les équipes seront regroupées sur un site unique. Cela permettra notamment de développer plus de passerelles entre les missions de planification territoriale du SOL et d’instruction des autorisations d’urbanisme.

Un budget stable depuis 2018

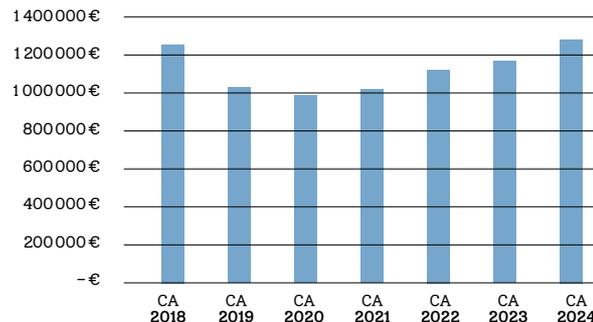
● **Les dépenses de fonctionnement** du SOL sont relativement stables depuis 2018. Elles correspondent principalement à des prestations d’études et prestations diverses, des charges courantes et des charges de personnel.

Le pic de dépenses observé cette même année correspond aux dépenses associées à la mise en place du Plan Climat Air Énergie. De même une enveloppe spécifique a été allouée à la construction du Projet Alimentaire en 2022.

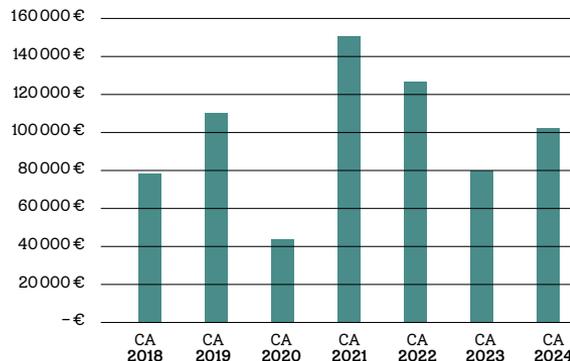
En 2024, les dépenses sont plus élevées qu’en 2023. Une augmentation qui s’explique par un décalage de certaines actions initialement prévues en 2023 mais aussi, et surtout, par une augmentation des charges courantes (assurances, etc.).

● **Les dépenses d’investissement** concernent principalement des études d’urbanisme (SCOT, DAALC...) et l’achat de matériel informatique et mobilier divers.

Les dépenses de fonctionnement



Les dépenses d’investissement



5

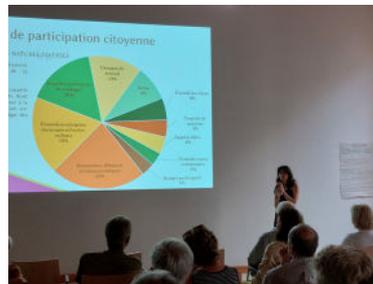
La redynamisation du Conseil de Développement

Le Conseil de Développement de l'Ouest Lyonnais (CD) est une instance de démocratie participative indépendante, ouverte à tous (habitants, acteurs économiques, sociaux, associatifs...). Il participe à l'élaboration des politiques publiques portées sur le territoire. Il formule des avis sur divers sujets et peut être saisi par les collectivités. Les nouveaux membres sont les bienvenus !

- Un travail pour redéfinir le cadre de fonctionnement : charte de partenariat et règlement.
- De nouvelles modalités de recrutement : la mise en place d'un tirage au sort et la création d'un formulaire en ligne pour les inscriptions volontaires.
- 3 nouveaux groupes de travail thématiques créés en 2025 : planification territoriale, transition écologique et démocratie participative.
- Une nouvelle identité visuelle cohérente avec l'identité du SOL et une page dédiée sur le nouveau site internet.



CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'OUEST LYONNAIS



L'équipe du SOL



Julie Saby
Directrice du Syndicat
de l'Ouest Lyonnais



Gaëlle Charme
Chargée de mission
Politiques de développement



Pauline Manac'h
Chargée de mission
Planification



Valérie Metay
Gestionnaire LEADER



Maxime Coquet
Chargé de projet COT /
PCAET, Animateur du
Conseil de Développement



Loriane Cauda
Chargée de mission
Agriculture / Alimentation



Nolwenn Henri
Juriste



Chrystèle Charles
Instructrice ADS /
Secrétariat



Marie-Ange Bonhomme
Instructrice ADS



Françoise Capuano
Instructrice ADS



Virginie Bouaidoun
Instructrice ADS



Nadège Petitjean
Instructrice ADS



Josselin Carrierre
Instructeur ADS

Glossaire

Au SOL, on emploie souvent les acronymes, mais on vous les explique !

ADDEAR

Association Départementale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural

ADEME

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

ADS

Autorisation Droit des Sols

ALTE 69

Agence Locale de la Transition Énergétique du Rhône

ASLGF

Association Syndicale Libre de Gestion Forestière des Monts et Coteaux du Lyonnais

CAUE

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

CCBPD

Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées

CCMDL

Communauté de Communes des Monts du Lyonnais

CCSB

Communauté de Communes Saône Beaujolais

CDA69

Chambre d'Agriculture du Rhône

CEE

Certificats d'Économies d'Énergie

CD

Conseil de Développement

CNPF

Centre National de la Propriété Forestière

COR

Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien

COT

Contrat d'Objectif Territorial

DAALC

Document d'Aménagement Artisanal Commercial et Logistique

LEADER

Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale

OPEANA

Observatoire partenarial des espaces agricoles, naturels et de l'alimentation

PAT

Projet Alimentaire Territorial

PATLY

Projet Alimentaire du Territoire Lyonnais

PCAET

Plan Climat Air Énergie

SAE

Schéma d'Accueil des Entreprises

SCoT

Schéma de Cohérence Territoriale

SOL

Syndicat de l'Ouest Lyonnais

SRADET

Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires

ZAE

Zones d'Activités Économiques

ZAN

Zéro Artificialisation Nette



Syndicat de l'Ouest Lyonnais

25 Chemin du Stade - 69670 Vaugneray

Tél. : 04 78 48 37 47

ouestlyonnais.fr  

Mars 2025

Conception : Bureau Francine & Marylène Gonçalves

© Photos : Maxime Brochier, Aloïa Studio,
Courziens aventure, CAIE Rhône Métropole,
ALTE 69, ASLGF, Fibois 69, SOL,

Communauté de communes du Pays de L'Arbresle,

Communauté de communes du Pays Mornantais,

Communauté de communes de la Vallée du Garon,

Communauté de communes Vallons du Lyonnais.

Illustrations : Gaëlle Bouché



AVEC LE SOUTIEN DE



FONDS EUROPÉEN AGRICOLE
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
Soutien financier de l'Union Européenne